



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Esprit
AVIS PUBLIC



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FISCAL 2023**

AVIS est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Esprit, que :

La séance extraordinaire du conseil municipal sur l'adoption du budget de l'exercice fiscal 2023 se déroulera
**le 14 décembre 2022, à la mairie, au
21, rue Principale, Saint-Esprit à 20 h.**

Donné à Saint-Esprit, ce 7^e jour du mois de décembre 2022.

Simon Franche

Directeur général et greffier-trésorier